



Mariage forcé au Japon, que faire ?

Par **Nagalfar**, le **14/10/2013** à **18:56**

Bonjour, par avance je m'excuse si mon sujet n'est pas dans la catégorie appropriée.

Je vous expose mon problème : je connais une amie de 16 (presque 17) ans, japonaise mais actuellement en France pour les études, qui va devoir se marier avec un homme qu'elle n'aime pas (au Japon), car il s'agit d'un consentement entre les deux familles par intérêt économique. Elle subit donc évidemment un mariage forcé, vu qu'elle n'est pas consentante.

J'ai essayé de me renseigner un peu sur le net pour essayer de trouver des solutions pour l'aider à éviter ça, mais sans succès. Etant mineure, c'est le consentement des parents qui fait office de décision, elle ne peut donc pas se marier en France avec un français sans leur accord avant d'avoir 18 ans, elle ne peut pas non plus se voir accorder la nationalité française sans leur accord et donc bénéficier de la protection juridique française contre le mariage forcé.

Je ne sais donc pas quoi faire pour l'aider à échapper à ceci par n'importe quel moyen, c'est pourquoi j'en appelle à vous et à vos connaissances, afin de me proposer des solutions. Merci à vous pour votre intérêt !

Par **sheryne77**, le **14/10/2013** à **20:32**

bonjour

il me semble qu'elle puisse faire une demande d'immanicipation au tgi et après elle peut aussi demander la protection à une assistante sociale il en existe dans le milieu scolaire un mineure peut être protéger par décision du procureur de la république et empêcher un mariage forcé d'autant plus que cela est réprimé par la loi

vous souhaitant bon courage je vous conseille de vous rapprocher d un service sociale

Par **Nagalfar**, le **14/10/2013** à **20:43**

Bonsoir, je te remercie de ta réponse. Il me semblait que pour se faire émanciper en étant mineur, il fallait tout de même l'accord d'un des parents.

Après, le mariage forcé est réprimandé par la loi, en France oui, mais au Japon ?

Par **Nagalfar**, le **14/10/2013** à **21:17**

Je me permet de double post.

Problem solved, désolé pour le dérangement, vous pourrez supprimer si besoin.

Bonne soirée à tous.